

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 3  
Votants : 13

L'an deux mil quinze  
Le 23 juillet à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes,  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation, 16 juillet 2015

**OBJET : REDUCTION DES LOYERS PERIODE JUILLET ET AOUT**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

**EXCUSES** : Benoist CHAMARAUD, Arnaud DUCELIER FAUVY, Jean-Michel PIDOLOT

**POUVOIRS** : Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à Fabien ORCEL, Arnaud DUCELIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Jean-Michel PIDOLOT donne pouvoir à Pascale CHOTEL

**ABSENTS** : Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

M. le Maire explique au conseil que les travaux de rénovation du bâtiment mairie / école, notamment la dépose de l'escalier, apporte des nuisances sonores et pratiques (difficultés d'accès) aux locataires des appartements communaux.

Il propose les actions suivantes :

- Les locataires du T4 ont posé leur dédite et quitteront le logement début août. Il propose une réduction du loyer de 50% en juin et 50% en juillet. L'appartement ne sera pas reloué pendant toute la durée des travaux.
- La locataire du T3 ayant les mêmes désagréments aura également la même réduction pour les mois de juin et juillet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**APPROUVE à l'unanimité** les propositions du maire à savoir une réduction du loyer de 50% en juin et 50% en juillet à tous les locataires et la vacance jusqu'à la fin des travaux pour le T4

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé